

Chartres, le 31 décembre 2025



Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision d'ouverture du **concours interne** sur titres complétés d'épreuves pour l'accès au grade d'Ouvrier Principal de 2ème classe spécialité (métier) « **Agent de prévention et de sécurité H/F** » en date du 25 août 2025,

## DÉCIDE

**Article 1 :** La composition du jury est fixée comme suit :

**Madame Bérengère TALMANT**, Responsable du Développement Social du Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;

**Monsieur Benjamin DEJENNE**, Ingénieur biomédical du Centre Hospitalier de Chartres ;

**Madame Marie-Cécile PHILIPPON**, Adjointe des cadres hospitaliers chargée des mobilités professionnelles du Centre Hospitalier de Chartres ;

**Monsieur Jean-Pierre ZELINDRE**, Technicien hospitalier à la direction des travaux du Centre Hospitalier de Châteaudun

**Article 2 :** Le Directeur des Relations Humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

P/ Le Directeur-Adjoint chargé  
De la Direction des Relations Humaines,  
Par délégation la Responsable du Pôle Social

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'TALMANT'.

Bérengère TALMANT